



REFERENCE DOSSIER
JLR/FK/FL/CP-SIELL0302

A Lodève, le 07/07/2023.

Objet : Information aux habitants et riverains sur le démarrage des travaux sur la commune de Saint-Pierre de la Fage dès mi-juillet 2023

A l'attention des habitants et riverains, commune de Saint-Pierre de la Fage,

La communauté de communes Lodévois et Larzac (CCL&L) met en œuvre une politique de gestion de ses milieux aquatiques depuis 2012. Deux grands axes de cette dernière sont le bon état écologique des cours d'eau et la lutte contre les inondations.

Dans ce contexte, des travaux de restauration de cours d'eau vont dans les prochaines semaines (à partir de mi-juillet) être engagés sur le seuil situé en aval de la commune. L'objectif de ces travaux est de mettre en place un cadre de grande section (3*2 m) en lieu et place des petites buses existantes obstruées. Cet aménagement aura pour effet de réactiver le transport sédimentaire du ruisseau de la Primelle au droit et en aval du hameau de Parlatges (rétablissement de la continuité écologique au droit de cet ouvrage de franchissement).

Les autorisations de travaux ont été accordées au travers d'un dossier Lol sur l'eau déposé par la CCL&L et accepté par la DDTM de l'Hérault le 23 mai 2023.

Les travaux dureront pendant près de deux mois et durant la période estivale 2023 pour profiter de débit faible ou nul. Compte tenu des voiries existantes, ces travaux vont emmener l'entreprise à aménager temporairement un accès à l'ouvrage via le lit du ruisseau de la Fagette (en assec à l'étiage, réouverture de l'accès déjà utilisé pour les travaux réalisés après la crue de 2015). Des engins circuleront et seront en activité sur la période de travaux. Pour les besoins du chantier ou selon les conditions hydrauliques, un pompage de la zone de travaux pourra également être mis en œuvre si besoin. Il pourra fonctionner 24h/24 ou temporairement.

Tout chantier a un impact sur la vie locale durant les travaux (bruits, circulation d'engins...). Il sera demandé à l'entreprise de travaux de veiller à réduire au mieux les nuisances. La préservation de l'Environnement et des milieux aquatiques sont également des préoccupations importantes lors de travaux en cours d'eau (mise en place de dispositifs spécifiques contre le risque de pollution).

Pour des raisons de sécurité, les accès pour engins et la zone de chantier (piste d'accès, abords du seuil, chemin descendant depuis la station de relevage des eaux usées...) sont interdits au public sur toute la période de travaux.

Merci d'être vigilant et bien visible si vous devez vous approcher de la zone de travaux.

Pour toute demande durant les travaux, vous pouvez contacter :

- Mathieu CATALA – Chef de projet GEMAPI – CCLL (maître d'ouvrage) – 06 24 58 77 93 – mcatala@lodevoislarzac.fr
- Matthieu THELEN – Bureau d'étude CCEC (maître d'œuvre) – 06 84 21 85 65 – m.thelen@ccec.fr

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension.

Jean-Luc REQUI
Président de la communauté



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
LODÉVOIS ET LARZAC

1, Place Francis Morand - 34700 LODEVÉ
Tél. 04 67 88 90 90 - Fax 04 11 95 32 40
contact@lodevoislarzac.fr

Communauté de Communes Lodévois & Larzac
Espace Marie-Christine Bousquet
1 place Francis Morand - 34700 Lodève (France)
Tel. 04 67 88 90 90 / contact@lodevoislarzac.fr
www.lodevoislarzac.fr